

J.A. Lausanne Domaine 1964 public

Echec à notre politique économique: Comment financer la construction de logements?

Le Conseil fédéral a répondu récemment à une petite question d'un conseiller national conservateur, M. Heil, de Zurich. Ce parlementaire s'inquiétait du fait que les restrictions de crédit paralysent le financement de la construction de logements.

Dans sa réponse embarrassée, le Conseil fédéral ne peut faire autrement que d'avouer les faiblesses de sa politique conjoncturelle.

Il vaut la peine d'entrer ici dans les détails pour surprendre le mécanisme :

1. L'argent est rendu plus rare : les capitaux étrangers sont mis hors de circuit de l'économie nationale ; les banques doivent limiter leurs crédits ;
2. L'argent plus rare devient plus cher. Les emprunts obligataires auxquels les grandes sociétés et les collectivités publiques sont obligées de recourir sont plus nombreux et plus coûteux : 3 milliards en 1964, dont 65 % émis par les pouvoirs publics. L'intérêt passe de 3 3/4 à 4 1/2-4 3/4 %. Le taux d'escompte de 2 à 2 1/2 % ;
3. Comme l'argent investi dans les immeubles représente un placement à très long terme, le taux hypothécaire évolue plus lentement que les autres taux d'intérêt. Pour les hypothèques en premier rang, il a augmenté de 1/4 % contre 1 % pour d'autres placements ;
4. Les capitaux moins abondants sont donc affectés à d'autres tâches plus rentables que le bâtiment, quand bien même la construction de logements revêt une importance nationale ;
5. Devant cette situation, le Conseil fédéral envisage de financer la construction de logements. Pour cela, il devrait autoriser les banques à remettre dans le circuit des capitaux importants ;
6. Mais par une telle mesure on stimule le secteur du génie civil et de la construction encore très chargé ; de surcroît on remet dans le circuit des sommes importantes propres à relancer l'inflation.

Contradiction. Comment y échapper ? Le Conseil fédéral se demande alors s'il ne lui serait pas possible de « repomper » par un emprunt public l'équivalent des sommes investies dans la construction de logements.

7. Un emprunt fédéral d'un montant élevé exercerait une hausse déterminante sur le taux de l'intérêt, rendant d'autant moins attrayant le taux hypothécaire. Ainsi la boucle est bouclée. Le cercle est vicieux.

La contradiction fondamentale peut se résumer ainsi : le Conseil fédéral est incapable à la fois de régler l'économie par des mesures globales (hausse du taux de l'intérêt) et en même temps de pratiquer une politique « sectorielle » qui exige une intervention active et dirigée dans des secteurs d'intérêt public.

A cela s'ajoute le fait que la construction sera freinée considérablement en 1965, que la pénurie d'appartements sera accrue, et que, pour cette même date, le Conseil fédéral s'apprête à rendre la liberté aux loyers.

Les commentateurs économiques qui pourtant n'écrivent pas dans des journaux de gauche sont souvent d'une extrême sévérité devant les faiblesses de cette politique (cf. M. René-H. Wust « La Suisse » 12.6.64). Mais il faut regretter que la gauche, elle, soit si passive. Depuis longtemps elle n'a pas eu une partie aussi décisive à jouer. Sans elle, les arrêtés du Conseil fédéral ne survivront pas au-delà d'une année, ne pouvant franchir le cap de la votation populaire. Ce serait une position de force pour négocier.

Il est possible aussi que le Conseil fédéral par peur d'un échec renonce à faire proroger les arrêtés. Mais il ne lui sera pas possible au printemps 1965 de laisser faire comme si rien ne s'était passé. Il devra élaborer un nouveau programme et rechercher l'appui syndical et socialiste. Encore une fois la partie sera décisive. A condition que l'on tende la corde.

Un regard neuf sur le néo-capitalisme

Le socialisme: pourquoi?

Question à ne pas poser. La révolution, en Europe de ce XXe siècle à son déclin, c'est une vieille lune. Les libéraux — conservateurs ou réformistes — quotidiennement l'affirment : le prolétariat s'est évanoui. Les communistes nient sa disparition, mais ils sont gênés quand on les somme de dire où il a passé. Malentendu. D'où provient-il ? D'une vision séculaire du prolétariat. Le prolétaire, au XIXe siècle, c'est le pauvre. « C'est nous les canuts, nous sommes tout nus... » « Debout les damnés de la terre... » De ses esclaves le capitalisme classique fait des sous-consommateurs. Mais les misérables, aujourd'hui, où les prendre ? Parmi les malades, sans doute, et les vieux travailleurs, une minorité non représentative. La plupart des travailleurs ? On se plaît à nous l'affirmer : ils sont embourgeoisés. Voilà qui rassure les idéologues bourgeois sur la pérennité du régime qu'ils défendent : la bourgeoisie va résorber son prolétariat, et l'union sacrée s'institutionnaliser.

Si jamais nous avons pu croire à ce tour de passe-passe historique, au besoin, **André Gorz (Stratégie ouvrière et néo-capitalisme, Editions du Seuil)** nous désabuserait. Il nous en fait ressouvenir : les bras chargés de biens consommateurs, le travailleur ne s'appartient pas. Les rapports de travail perpétuent l'oppression. Aujourd'hui comme hier, se réclamant d'une philosophie de l'universel abstrait, la bourgeoisie pratique un humanisme sélectif. « La formation des travailleurs... tend en fait à produire des hommes amputés dans leurs connaissances et dans leurs responsabilités. » (op. cit.)

Dans les entreprises, plus ou moins éclairé règne le despotisme. Le patronat, le plus souvent par la médiation des technocraties, ordonne. Les travailleurs sont censés obéir. La société industrielle repose sur un consensus de type militaire : c'est une armée avec son haut état-major, ses bas officiers et ses troupes. Inévitable ou non ? Sans préjuger la réponse, force nous est pourtant de le constater : sur des rapports de production fortement hiérarchisés se greffe une société civile qui se donne — à l'en croire — pour fin de promouvoir des libertés. L'économie a besoin de soldats, et l'idéologie voudrait produire des hommes. Les capitaines d'industrie sont révoltés : la société civile sème le bordel partout. Aussi sont-ils tentés de l'amender : il faut qu'elle abjure ce qu'il lui reste de sa foi dans des principes formellement démocratiques.

Nous comprenons dès lors pourquoi l'idéal humain, selon l'éthique sociale néo-capitaliste, réside dans cet homme apprivoisé, maniable à souhait : le consommateur. Par d'autres que lui sont définis ses besoins ; ses goûts, on les fabrique ; on modèle jusqu'à ses rêves. Pas davantage qu'autrefois, producteur il n'exerce un contrôle sur la production. D'un producteur enchaîné, par quel miracle pourrait naître un consommateur autonome ? Voilà la contradiction où bute nécessairement toute politique de gauche axée sur le bien-être. Une bagnole aujourd'hui, deux demain — aux USA c'est chose faite ou peu s'en faut — pour tous les travailleurs, et c'en sera fini des luttes de classes. Certes, si l'on fait fi de l'aliénation.

(Suite page 3)

Bi-mensuel romand
N° 16 15 juillet 1964

Rédacteur responsable : André Gavillet
Abonnement : 20 numéros 12 francs
Le numéro : 70 centimes
Administration, rédaction :
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S. A., Lausanne

Les articles de ce numéro
ont été discutés ou rédigés par :

Gaston Cherpillod
Ruth Dreifuss
André Gavillet
Marx Lévy
Pierre Liniger
Christian Ogay
C.-F. Pochon

Le N° 17 sortira de presse le 13 août 1964

Offensive contre un tabou helvétique: le secret des affaires Qu'est-ce que le bilan consolidé?

Le secret. Un mot riche en imagerie. Chaque pays crée la sienne. Ainsi la France magnifia longtemps le secret de la Légion. L'homme au passé ravagé de passions saccageantes, le jeune poète maudit par sa famille, le casseur échappé de la maison de redressement, trouvaient au havre de la Légion l'exaltante illusion d'un nouveau départ à zéro, le sable chaud et le secret hermétique comme un safe de banque suisse. Car la Suisse a son secret, ses coffres ont leur mystère. Les capitaux étrangers au passé ravageur, les titres financiers maudits par le fisc national trouvent au havre des banques suisses la fraîcheur du safe et un secret hermétique comme la mémoire d'un sergent recruteur.

C'est dans les mêmes termes que M. Claude Lasserre décrivait notre goût du secret dans sa thèse de doctorat sur : « Le contrôle de la gestion, l'examen de la situation et le secret des affaires ».

« Le législateur avait à choisir entre une publicité totale impossible et un droit souvent excessif de maintenir le secret. Il s'est rallié à ce dernier régime, qui convenait mieux à notre a priori libéral et individualiste. » (P. 23).

C'était écrit, il y a vingt ans ; mais, toujours valable. Et pourtant une contre-offensive s'amorce.

Mehr Bilanzwahrheit

Quelques signes d'une impatience nouvelle :

— Le professeur de Steiger, président de la Banque populaire suisse, déclare à l'assemblée des délégués de cette entreprise : « La valeur d'information de nombre de nos bilans est extrêmement pauvre et souvent égale à zéro... Le droit de l'actionnaire d'être renseigné... devient souvent une farce. » (Cité par la « Tribune de Genève » du 2 III 1964).

— A l'Université de Genève, le professeur Pierre Folliet organise pour les étudiants de la Faculté des sciences économiques une exposition sur le thème des méthodes de présentation des bilans et des comptes en usage dans les principaux pays occidentaux. La presse ayant été invitée, le collaborateur de « La Suisse » écrit dans le numéro du 8 mars de son journal : « Les représentants de la presse purent se convaincre, une fois de plus, que si les rapports des sociétés américaines ne laissent guère à désirer au point de vue de la clarté et de la véracité, et qu'un gros effort dans ce sens est accompli chez certaines nations voisines comme la France et l'Allemagne, en revanche, à de rares exceptions près, les documents publiés par les entreprises suisses sont un modèle — si l'on peut dire — de laconisme et d'obscurité... »

Ces critiques ne se limitent pas à la seule Suisse romande. Citons seulement, de Suisse alémanique, ce titre d'un article récent des « Basler Nachrichten » qui a été repris par le « Berner Tagblatt » : « Mehr Bilanzwahrheit und Bilanzklarheit im Aktienrecht ». Un bi-hebdomadaire financier zuricois « Finanz und Wirtschaft » fait aussi campagne pour plus de clarté dans les rapports des sociétés suisses, et même le moniteur des milieux financiers suisses, la « N.Z.Z. » (28 V 1964).

Bilan et holding

Chacun sait qu'un bilan est la pièce comptable par excellence. Un commerçant ne peut pas se contenter de son compte d'exploitation ; il doit établir son inventaire, puis ensuite dresser son bilan où s'équilibrent (bilan : bilancia, balance) les postes de l'actif et du passif.

Le bilan ne contient que peu de détails : les valeurs de même nature de l'inventaire sont regroupées. C'est ce qui rend claire et facile la lecture, c'est ce qui permet aussi de dissimuler ce qu'on ne désire pas montrer. On peut camoufler, en effet :

1. Des réserves latentes (sous-estimation de certains biens : immeubles, matériel, participations financières ; ou gonflement de certains passifs, par exemple sous forme de réserves pour risques. Ainsi le dernier bilan de Sécheron S. A. comportait un poste de dix millions intitulé passifs divers, si visiblement gonflé qu'un actionnaire ingénu s'en étonna. Le président du conseil lui expliqua que c'étaient des passifs, réserves prévues pour des accidents de fabrication plus que rarissimes, donc plutôt des actifs, mais que fiscalement il valait mieux classer ces actifs sous la rubrique passifs, etc.).

2. L'appartenance de l'entreprise à un groupe économique

Or, les insuffisances du bilan traditionnel sont particulièrement sensibles lorsque la société est une holding. On sait que la holding est une société constituée dans le but principal de contrôler d'autres entreprises. Les holdings sont nombreuses en Suisse : 5172 à fin décembre 1963, soit le huitième des sociétés anonymes, mais représentant un capital de 5,4 milliards, soit plus du quart du capital de l'ensemble des sociétés suisses. Geigy, Hasler, Suchard, Motor Columbus sont des holdings ; nous citons au hasard. Mais on peut dire que tous les grands de l'industrie suisse ont créé des holdings comme clé de voûte de leur organisation.

On n'aura toutefois qu'une faible idée de la situation d'une holding si, à l'actif de son bilan, elle se contente d'inscrire la valeur nominale ou une valeur approximative des actions des sociétés qu'elle contrôle, alors que ces sociétés peuvent représenter une richesse considérable.

Aussi les spécialistes recommandent-ils l'application du bilan consolidé. Voir sur ce sujet, l'ouvrage récent de M. Merme (Delachaux et Niestlé, éditeurs). Cet ouvrage mérite d'être lu et pas seulement par des experts-comptables.

Qu'est-ce que le bilan consolidé ?

Voici d'abord une définition théorique relativement simple : « Le bilan consolidé présente la situation financière du groupe comme si toutes les entreprises constituantes avaient véritablement fusionné, en formant une nouvelle et unique société. » (W. A. Staub).

Pour illustrer cette définition, choisissons un exemple très simple. La société P. (société mère) acquiert pour 50 000 francs la totalité du capital-actions de la société S. (filiale). **La consolidation consiste avant tout dans le remplacement, au bilan de la société mère, de son compte « Participation » par les véritables actifs et passifs figurant au bilan de la filiale.**

Cela donne, en bref, ce qui suit :

	Bilan		
Actifs	Société P.	Société S.	consolidé
Divers actifs	190	80	270
Participation dans S.	(50)	—	—
Total de l'actif	(240)	80	270
Passif			
Divers passifs	140	30	170
Capital	100	(50)	100
Total du passif	240	(80)	270

Dans le bilan consolidé le compte « Participation » de la société mère et le compte « Capital » de la filiale ont été éliminés ; ils sont entre parenthèses. C'est évidemment beaucoup moins simple dans la pratique et une équipe de spécialistes bien entraînés est indispensable pour effectuer la consolidation.

Pour qui un tel bilan ?

Le bilan consolidé a pris naissance aux Etats-Unis à la fin du siècle passé. Très rarement employé en Suisse. Citons les quelques exceptions dont nous avons eu connaissance : la Continentale Linoleum Union jusqu'en 1932, Ciba à l'occasion de son 75e anniversaire, Clair Logis (fonds suisse de placements immobiliers) et la plus notable : Landis et Gyr, à Zoug.

Mais qui peut s'intéresser à de tels bilans ?

Les actionnaires, d'abord. Il est évident que la valeur boursière de leurs titres ne repose pas sur des données sérieuses tant que le bilan demeure dans le vague chiffré. Mais ce n'est pas leur sort qui nous émeut.

Les syndicats. Toute négociation dans la « bonne foi » exige que l'on joue cartes sur table. Or, si les bilans sont approximatifs, les cartes sont truquées. Nous avons déjà cité la fureur de certains milieux patronaux lorsque M. Brunner, directeur financier de Landis et Gyr, présenta une comptabilité claire de son groupe. Le patronat suisse traditionnel croit encore au pouvoir de forces occultes. C'est aux syndicats d'exiger qu'il se présente à visage découvert.

L'Etat. Fiscalement, il est perdant. En effet, les holdings gagnent sur deux tableaux :

1. Elles ont obtenu des législateurs cantonaux d'être exonérées totalement ou partiellement des impôts sur les bénéfices, c'est particulièrement le cas dans les cantons de Zoug, de Glaris, du Tessin, de Vaud, de Zurich. Comme justification, elles invoquent le fait que les sociétés qu'elles contrôlent sont déjà frappées fiscalement.

2. Elles ne sont donc taxées que sur le capital et les réserves apparentes, **mais l'absence de bilan consolidé leur permet de gonfler immensément le poste des réserves latentes et d'échapper de la sorte au fisc.**

Ainsi le tour est joué. On ne peut qu'être abasourdi par ces facilités légalement accordées au grand capital quand on sait la rigueur avec laquelle est traité l'ensemble des salariés. (A Zoug, la nouvelle comptabilité du groupe Landis a représenté une étonnante plus-value pour le fisc.)

De plus, au moment où une mise en ordre de notre économie est devenue nécessaire, il serait indispensable d'avoir des comptes clairs des groupes dominants de l'économie nationale. Or, les bilans sommaires des S. A. et des holdings sont un obstacle à cette clarification. On comprendra mieux devant quel brouillage des ondes on se trouve si l'on observe que sur les 1116 nouvelles sociétés et maisons transformées en S. A., lors du dernier trimestre 1963, 249 sont des holdings.

Comment réagir ?

Plusieurs voies sont possibles. Il serait naturel que le législateur intervienne, au nom de l'équité fiscale. Les syndicats pourraient, eux aussi, pousser plus loin leur curiosité en faisant de la clarté des comptes une revendication syndicale. Enfin, un actionnaire indépendant pourrait porter le problème devant les tribunaux. Certes la jurisprudence est défavorable (ATF 45 I 26), mais toute jurisprudence est modifiable d'autant plus que la base légale existe et qu'il serait facile de donner une interprétation rigoureuse de l'article 959 du Code des obligations qui dit : « Le compte d'exploitation et le bilan annuel doivent être complets, clairs et faciles à consulter, afin que les intéressés puissent se rendre compte aussi exactement que possible de la situation économique de l'entreprise. »

L'application stricte de l'article 959 du C. O. ne serait pas la révolution, mais un premier moyen d'y voir un peu plus clair.

Les colonies de vacances: nullement démodées

Vacances des jeunes 1964

Des colonies de vacances ? Pourquoi faire ? Le Suisse surchauffé croit savoir que l'enfant physiquement maigrichon de jadis, pâle du soleil bas des bas quartiers ouvriers, avale aujourd'hui, comme des spaghettis, des kilomètres de routes italiennes dans la voiture de papa. Alors, où sont les clients des « colos » ?

Nouvelle vocation

Les colonies de vacances ont en effet dépassé le but sanitaire qui primitivement était le leur dans une société qui connaissait la sous-alimentation. Aujourd'hui, ce n'est pas de lait ou de viande qu'ont besoin les enfants, mais de plein-air, de nature, de vie collective. Les colonies de vacances répondent à ces nouveaux besoins. Le pain est moins cher qu'autrefois dans un budget, mais l'espace, mais les arbres, mais le soleil, l'eau vive sont devenus terriblement coûteux dans nos quartiers mal bâtis. Les communications de masse sont plus faciles, mais la vie communautaire, toujours plus difficile pour des individus isolés dans des loisirs clos comme des carrosseries.

Une expérience-pilote

Nous avons interrogé M. Marcel Barbey, instituteur lausannois ; il anime « Vacances de jeunes ». Il nous a confirmé cette évolution. Au début, lors des toutes premières expériences de son association, il devait compter sur une proportion très forte de cas sociaux ou d'enfants caractériels. Aujourd'hui, ses camps groupent des enfants qui représentent des milieux formant un large éventail social (manœuvres, enseignants, fonctionnaires). Il y a « brassage ».

M. Barbey et son équipe ont lancé la formule du camp fixe-rayonnant. Elle consiste à organiser un centre de regroupement, de ravitaillement, autour duquel se développe une vie de groupes semi-autonomes.

Avec l'aide de quelques subventions, un terrain a été acquis en 1963 à la Vallée de Joux. Il deviendra un centre de vacances pour la jeunesse vaudoise.

Il comprend aujourd'hui une tente de séjour, une tente-réfectoire (pour 40 campeurs), plus les grandes tentes-dortoirs (six couchettes et six tables). Ces installations permettent de recevoir 80 garçons, de 13 à 15 ans, répartis en deux sessions.

A ce matériel, il faut ajouter les jeux. Le « parc » est déjà imposant ; la dernière acquisition : des canoës. Projet pour cette année : faire démarrer la construction d'un bâtiment de stockage du matériel, indispensable pour l'entreposage en hiver.

Mais le problème le plus important est celui des cadres, des animateurs de ces colonies de vacances. Or, à Genève depuis 12-15 ans, à Lausanne depuis 10 ans, existent des sections C.E.M.E.A. (centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) qui ont formé déjà de nombreux moniteurs. Parmi eux se recrutent les animateurs de « Vacances des jeunes ».

L'exemple français

Nos voisins français sont riches en expériences dans ce domaine. Ils disposent de toute une gamme d'institutions : colonies pour enfants d'âges différents, venant de milieux urbains, mi-urbains ; colonies maritimes, de montagnes. Toute une géographie.

Ce sont d'ailleurs des directeurs expérimentés qui sont venus de France apporter leur enthousiasme, leur savoir, et qui ont formé des jeunes, chez nous. Chaque année, 3000 enfants vont en « colo » dans le canton de Vaud, sans compter ceux qui accourent d'autres cantons (Genève notamment) ou de l'étranger, attirés par les Alpes, le Jura. Mais c'est une proportion encore trop faible.

Il est banal de dire que nous allons vers une civilisation des loisirs. Les clubs de vacances ont, pour les adultes, souligné l'importance de cette évolution. Les colonies pour enfants se sont transformées, elles aussi ; elles répondent aux exigences nouvelles de notre temps. Seulement ce ne sont pas, comme les clubs exotiques et pseudo-papous, des entreprises commerciales ; leur rôle éducatif est de surcroît essentiel. Aussi des efforts de pionniers comme ceux de l'équipe de « Vacances des jeunes » méritent-ils d'être mieux connus et soutenus. Ces associations ne sont pas l'arrière-garde des colonies alimentaires, elles ne sont pas une survivance ; au contraire, dans notre pays qui dans ce domaine retarde, parce que l'on vit sur l'illusion que chaque Vaudois possède « à la campagne » un cousin chez lequel on peut toujours envoyer les gosses, dans notre pays elles posent les premières pierres d'une infrastructure de centres de loisirs et d'éducation active.

10 ans de réussite

Le Groupement vaudois des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active fête son dixième anniversaire. Nous ne saurions laisser passer cette date sans dire notre admiration à ses animateurs, « mordus » et passionnés de travail social.

Le but des CEMEA : donner une formation professionnelle à ceux qui dirigeront des enfants dans les institutions de vacances.

Écoutons ses animateurs et ceux qui les ont vus à l'œuvre (plaquette du 10e anniversaire).

M. Jean-Pierre Nicolet, directeur du home des Chevalleyres/Blonay :

« Notre temps ne tolère plus d'amateurisme, dans quelque domaine que l'on se place. Un moniteur préparé accomplira œuvre utile et féconde, ne bornant pas son effort à un simple acte de présence. Nous sommes loin du temps des interminables promenades pour désœuvrés, de l'enceinte trop rigide d'une pelouse centrale toujours la même, de rassemblements au sifflet, de cris d'équipes trop scouts, de chants braillés, de discipline sentant la caserne.

Mlle Marthe Magnenat, présidente du Groupement vaudois des CEMEA, avec la même forte conviction :

« ... Nous désirons lutter contre la colonie au collectivisme oppressant, contre celle qui a conservé le rythme des colonies sanitaires d'il y a 30 ans, contre la colonie « fourre-tout », qui rassemble tous les cas difficiles d'une localité, y compris les chômeurs, les ménagères incapables et les personnes très dévouées ! L'action du directeur ne peut être efficace que lorsque la colonie de vacances est vraiment adaptée à son but. »

Dans la même plaquette, le docteur Henny montre combien la signification du jeu est ambivalente chez l'adolescent, d'où l'impossibilité d'improviser dans ce domaine :

« L'adolescent, qu'il soit fille ou garçon, prend progressivement de la distance à l'égard des jeux d'enfants. Il est souvent susceptible à l'égard d'activités qu'il considère comme régressives ou infantiles. Il est en même temps fortement tenté par la resurgescence de souvenirs de jeux fortement investis... L'adolescent, dans ses activités de loisirs, oscille de la phase d'isolement dans laquelle il revendique sa solitude à celle de participation parfois passionnée à l'activité du groupe, dans la recherche d'un sentiment de réassurance et de puissance dans la fusion avec la collectivité... alors, il découvre le besoin de vacances. »

Le socialisme: Pourquoi? (Suite de la page 1)

Non, si l'on pense de l'homme qu'il n'est pas un instrument pour créer ou détruire, mais une liberté confisquée. La consommation autonome postule la libération du producteur. Car « le consommateur aliéné, c'est l'individu qui reflète dans ses besoins de consommation son aliénation comme agent de la production » (Bruno Trentin, *Tendenze del capitalismo italiano*, Editiori Riuniti, Rome).

La consommation s'est-elle accrue qualitativement ? L'orientation que lui confèrent les maîtres des oligopoles nous inclinerait à répondre par la négative. Des preuves ? Il en est d'irréfutable. Prenons l'industrie automobile. Sont-ce des outils qu'elle crée ? Des objets magiques plutôt : ils permettent au travailleur dont l'humanité fuit par tous les pores de se rajouter de l'être. Le capital gagne sur deux tableaux : le profit croît — par la prolifération de ce moyen de transport individuel — en même temps que la mystification. André Gorz porte un rude coup à ce mythe bourgeois des belles années : le progrès. Dans la civilisation capitaliste, il se refuse à distinguer entre besoins fondamentaux et besoins historiques. A juste raison, selon nous, il tient les seconds pour l'émanation des premiers. On aurait tort de les ériger en radicales nouveautés. Il s'agit du vieux besoin physiologique à satisfaire dans un environnement modifié. Il y a moins d'un demi-siècle, on ne s'inquiétait pas de change-

ment d'air. En effet, pourquoi en eût-on changé ? Il était, en Suisse en tout cas, à peu près bon partout. Il s'est vaguement pollué depuis, du moins en plaine. Bruit, odeurs désagréables, manque d'espace, dilution de l'individu dans la foule : voilà qui suscite le besoin de vacances. Besoin riche, signifiant un développement des facultés humaines, ou besoin inhérent à la reproduction de la force de travail dans un milieu dont s'accuse l'hostilité ?

Le socialisme : comment ?

On le répète à chaque coin de rue : l'accroissement des forces productives aimablement nous prépare une civilisation du loisir. Qu'entend-on par là ? Que le temps chômé s'allonge, nous le voyons bien. Mais quand même nous obtiendrions la semaine de 20 heures ou moins encore, à quoi consacrer le temps disponible ? Question majeure. La réponse, en effet, accouche de rien moins que d'un modèle de civilisation. Qu'est-ce que le temps vide ? C'est le degré zéro de la disponibilité. Le temps vide ne devient temps libre que pour les seuls individus qui ne sont pas extéro-conditionnés. Mais une pseudo-culture est là, prête à l'emploi, proposant généreusement ses produits factices : divertissements stériles, connaissance au rabais. Le congé qu'il octroie au travailleur, c'est au consommateur que le néo-capitalisme le reprend : jamais il ne lâche son homme. Il ne peut y avoir de politique du loisir sans la revendication

d'une culture dont les établissements seraient gérés par les travailleurs. Osons l'avouer : la liberté fait peur. Il serait étonnant qu'il n'en fût pas ainsi : à labeur servile, loisir d'esclave. Décommercialiser la culture et l'information, multiplier les centres de décision démocratiques, élargir les autonomies locales et régionales, asseoir des établissements culturels auto-gérés : toutes revendications que Gorz tient pour essentielles dès maintenant.

Le socialisme ne tombe pas du ciel. Il ne nous viendra pas de l'Est : le rejet de l'appropriation privée n'en a fourni que les prémisses. On sait pourquoi : nées dans la pénurie, les sociétés pré-socialistes, des décennies durant, ont souffert d'une accumulation forcée. Dans la recherche d'un modèle de vie, elles procèdent à tâtons. Le mouvement ouvrier ouest-européen garde sa chance : à lui de se frayer sa propre voie. Il suffit qu'il échappe au dilemme : réformisme ou révolution. La tactique du grignotage est vaine : le néo-capitalisme a tôt fait de réparer les menues pertes. Mais une phraséologie maximaliste plaquée sur « la défense du bifteck » ne vaut guère mieux. Dans les deux cas, le socialisme est renvoyé aux calendes grecques. De longues et dures batailles pour des réformes de structures feront concrètement aux travailleurs que le socialisme est possible, parce qu'au travers du présent ils pourront viser l'avenir. Tant il paraît évident que seules les grandes conquêtes ont force mobilisatrice. Cherpillod.

Pétrole: description d'un géant, la Standard Oil of New Jersey

Dans notre dernier numéro, nous avons essayé de montrer quel formidable pouvoir économique représentait le cartel du pétrole, engagé en Suisse dans une lutte sévère contre les Raffineries du Rhône. La plus puissante de ces compagnies, la Standard Oil of New Jersey, vient de rendre public son compte d'exploitation et son bilan pour l'année 1963. Il mérite une description.

La Standard Oil N. J. est la deuxième compagnie mondiale après la General Motors. Son chiffre d'affaires est de 11,1 milliards de dollars; son bénéfice de un milliard de dollars (seule entreprise au monde avec la General Motors à atteindre le milliard annuel).

Si l'on compare la Standard à Nestlé, unique entreprise suisse qui ait vraiment le format mondial, on constate que la Standard lui est largement 40 fois supérieure. Bénéfice Nestlé en 1963, 84 millions de francs contre 1000 millions de dollars à la Standard. Bilan Nestlé à l'actif et au passif, 974 millions de francs contre 11 997 millions de dollars pour la Standard.

Origine d'un bénéfice

Le groupe Esso tire son pétrole brut d'une vingtaine de pays, mais essentiellement du Venezuela (44 %), puis viennent le Moyen-Orient (23 %), les Etats-Unis (20 %), l'Europe et l'Afrique (10 %), le Canada (3 %). En revanche, la vente des produits Esso touche plus de cent pays.

Mais, d'après l'analyse de « Finanz und Wirtschaft » (20 VI 1964), en 1963, pour la première fois, les ventes en Europe dépassèrent les ventes faites aux Etats-Unis. Or, les trois quarts du bénéfice, soit 750 millions de dollars, représentent la part de l'Europe. Cela signifie que le consommateur européen paie trois fois trop cher les produits pétroliers par rapport au prix de revient, et que la formidable puissance de la Standard Oil repose sur l'exploitation des pays producteurs, pays sous-développés (Amérique latine, notamment) et du consommateur européen.

Quelques citadelles d'un empire

Soixante-quatre raffineries (5 de plus en une année), réparties dans 29 pays. 119 bateaux de transports, et autant sous contrats. 8 unités en construction, qui à elles seules représentent le huitième de la flotte actuelle. Participation à 49 compagnies de pipeline. Notamment une participation de 28 % au Marseille-Strasbourg-Karlsruhe. Relevons un intérêt accru et récent pour la pétrochimie, sanctionné par la création, en avril 1963, de l'Esso Chemical Company Co qui va pousser notamment partout dans le monde la création de fabriques d'engrais chimiques, à côté du caoutchouc synthétique, des étoffes, des fibres synthétiques, etc. Cette évolution est particulièrement intéressante, les Grands de la chimie suisse s'étant peu intéressés jusqu'ici à la pétrochimie.

Quelques remarques sur le bilan

Une fortune incroyable. En effet, à la valeur des installations qui, nettes, représentent 7,1 milliards de dollars, s'ajoutent créances et stocks 4 milliards, plus les participations et les autres actifs, un total de 11,9 milliards, auxquels s'additionnent encore 5,6 milliards de réserves portés au passif, soit 17,5 milliards. Si l'on déduit le capital social, 2,2 milliards, et les créanciers divers, 4 milliards, il reste une fortune de plus de 11 milliards de dollars.

Les seules réserves disponibles, hors du circuit d'exploitation, d'un montant de 5,6 milliards, soit plus de 20 milliards de francs, représentent une telle masse de manœuvre qu'on voit mal quel pays étroitement dépendant du marché mondial pourrait sans risques graves affronter le géant, si la Standard Oil of New Jersey était vraiment décidée à « faire donner la garde ».

Encore le prix de l'essence

Pourquoi l'effondrement à la frontière du prix de l'essence (20 %) ne profite-t-il pas aux consommateurs ? Plusieurs journaux : « Pour Tous », la « Tribune de Genève », cité par la « Weltwoche », sans compter « Domaine public », ont avec insistance posé la question. Et les associations automobilistiques, tellement occupées de la répartition des droits prélevés par la Confédération, que ne se penchent-elles sur ce problème ?

Y a-t-il un style helvétique ?

Nous avons l'intention de rédiger une chronique de politique à la petite quinzaine, en analysant quelques événements d'actualités. Et puis la critique de contenu nous a semblé superflue. Tout est dans le style. Il suffit de laisser parler les mots.

1. Baisse un peu l'abat-jour !

L'Association des propriétaires d'immeubles a adressé une requête au Conseil fédéral pour lui demander de hausser les loyers de 5 % afin de compenser l'augmentation du taux hypothécaire.

Le Conseil fédéral refuse. On est en pleine lutte contre la surchauffe; le moment est inopportun. Logique et fermeté. Mais... Car il y a un mais.

Glissando, le Conseil fédéral ajoute ce qui suit : La nouvelle ordonnance concernant le contrôle des loyers (en fait, il s'agira de la suppression du contrôle des loyers) entrera en vigueur à la fin de cette année (en fait, le Conseil national n'en a pas encore discuté, mais l'Exécutif n'imagine pas qu'il puisse faire autre chose que de suivre).

Alors, dit le Conseil fédéral, libérés du contrôle, les propriétaires « pourront discuter de l'augmentation des loyers directement avec leurs locataires ». (ATS 3 VII 1964). Intime tête-à-tête; dialogue enrichissant.

Dans cinq grandes villes, le contrôle subsistera encore une année, jusqu'à fin 1965. Aux propriétaires de ces appartements-là, va-t-on promettre une augmentation ? Non, le mot pourrait choquer. Donc : « pour les appartements dans les grandes villes qui resteront soumis au contrôle, il faudra faire quelque chose ». (ATS 3 VII 1964). Un p'tit kékchose.

2. Quel beau programme !

Des neuf sociétés de radiodiffusion, huit ont accepté de renoncer à la concession de 1959, dont elles bénéficiaient. La neuvième, Zurich, oppose une dernière résistance. Ce baroud aura pris fin d'ici au 1er octobre. La réorganisation de la Société suisse de radiodiffusion ira de l'avant. Mais avant qu'on enterre cette vieille concession, il vaut la peine de relire avec l'accent du speaker de l'ATS l'article 12 du chapitre III, service des programmes :

Article 12

« Les programmes diffusés par les concessionnaires doivent servir l'intérêt du pays, renforcer l'union et la concorde nationales, défendre et développer les valeurs spirituelles et culturelles du pays, contribuer à l'éducation et à la formation spirituelle, artistique, morale et civique des auditeurs, tout en répondant à leur désir d'information et de divertissement. » Tout... tout en...

Une belle jeunesse !

Les 4 et 5 juillet s'est déroulée à l'Exposition nationale la « Journée de la jeunesse ». Les délégués des associations de jeunesse étudièrent quatre sujets : « Communauté civique », « Travail et profession », « Famille et foyer », « Culture et loisirs ». Le président de « Pro Familia » (un jeune de plus de 40 ans) et trois conseillers nationaux (des jeunes de plus de 40 ans) introduisaient ces sujets, car le but du congrès, selon les termes du programme, n'était pas « de formuler des conclusions revendicatives, mais de faire ressortir l'opinion de la jeunesse suisse, certainement nuancée ».

Les nuances durent apparaître lors du rassemblement de dimanche. Nous citons, « Tribune de Lausanne », 6 juillet : « Il groupa quelques milliers de participants, parmi lesquels (sic) on remarquait le conseiller fédéral Chaudet, les représentants des autorités politiques, M. Despland, président de l'Expo, M. Kuenzi, président de la Fédération suisse des Eglises protestantes, et Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. Une action de grâce œcuménique fut célébrée en trois langues par un pasteur et un curé, après quoi les conclusions du congrès furent proclamées lors d'un acte solennel. » Après cet acte solennel, la jeunesse suisse annonça alors une offrande aux pays en voie de développement...

« C'est au terme d'un jeu scénique, « La Suisse, patrie toujours à refaire », que M. Paul Chaudet apporta le salut du Conseil fédéral...

« Un culte et une messe suivirent ce discours, puis tous les jeunes prirent part à un pique-nique. » Fin de la citation. Il n'est pas précisé si les jeunes Chaudet, Despland, Charrière, Kuenzi piquèrent aussi.

Paix à ses cendres !

L'éditeur de l'hebdomadaire « Der Republikaner » (fondé en 1798, mais qui paraissait dans sa 48e année) vient d'annoncer l'interruption de la publication. Ainsi disparaît un organe des ultras de notre pays. L'éditeur, qui a fondé en 1947 les éditions « Thomas Verlag » avait publié, cette même année, un livre de Manuel Jimenez Quilez sur l'Espagne et l'ONU. C'était l'époque où l'Espagne était au ban des nations. On y trouvait, au chapitre II, les thèses suivantes :

1. le régime espagnol n'est pas fasciste ;
2. le mouvement national était exclusivement espagnol ;
3. l'Espagne est restée neutre pendant la dernière guerre mondiale ;
4. l'Espagne n'a pas participé au complot qui a déclenché la guerre mondiale.

En annexe était publiée une documentation sur l'influence communiste pendant la guerre civile dans la zone rouge et dans l'émigration espagnole à l'étranger. On voit le ton. Le « Républicain » était fidèle à ce schéma.

L'éditeur motive la disparition du journal par le manque de temps pour mener de front sa maison d'édition et son hebdomadaire. Peut-être le peu de succès de sa prose est-elle aussi une raison cachée de sa décision.

Demi-vacances et nouveau bail

« Domaine public » ne publiera qu'un numéro, le 16, en juillet et un en août. A la reprise de septembre, nous en serons au numéro 18, sur le point d'achever notre première année, qui, bien sûr, en appellera une deuxième. Nous sommes, en effet, décidés à poursuivre notre effort. Dans beaucoup de domaines (logement, enseignement, politique économique) si nous avons pris des options, c'est pour être présents aux échéances.

Selon notre formule :

Faites-vous connaître à D.P. et faites connaître D.P.